

Certificat de Luminosité et d'Ensoleillement

Réalisé pour :
HERMANNS
REAL ESTATE

Appartement - 2ème étage

 2 pièces analysées

 2 fenêtres analysées



Séjour - 17 m²

Pièce principale

 Orientation Ouest

Luminosité naturelle par jour



● Moyenne sur l'année
● Moyenne locale : 07h30

Ensoleillement direct par jour



● Moyenne sur l'année
● Moyenne locale : 03h40

Horaires de luminosité et d'ensoleillement



Définitions

La **luminosité naturelle** indique le nombre d'heures où la pièce est suffisamment lumineuse sans besoin de lumière artificielle. Nous considérons que cela correspond à une luminosité supérieure à 200 lux.

L'**ensoleillement direct** indique le nombre d'heures potentiel où les rayons du soleil pénètrent dans la pièce, sous réserve qu'il fasse beau.

Les valeurs indiquées sont calculées via un algorithme, audité par le CSTB, qui prend en compte les paramètres suivants :



Bâtiments et végétations environnantes, masques proches



Historique des données météo



Surface des pièces, taille et orientation des fenêtres



Position GPS

Ce certificat est donné à titre indicatif et n'est pas contractuel.

Certificat de Luminosité et d'Ensoleillement



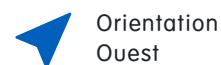
Réalisé pour :
HERMANNS
REAL ESTATE

Séjour - 17 m²

2ème étage



1 fenêtre
3,9 m² de fenêtre



Orientation
Ouest

Luminosité naturelle

Par jour, supérieure à 200 lux

Printemps



Locale : 09h20

Eté



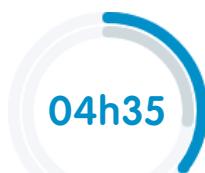
Locale : 11h15

Automne



Locale : 05h55

Hiver



Locale : 03h30

● Moyenne sur la saison

● Moyenne locale

Horaires de luminosité



Printemps



Eté



Automne



Hiver

Ensoleillement direct

Par jour, sous réserve de beau temps

Printemps



Locale : 04h20

Eté



Locale : 04h45

Automne



Locale : 03h10

Hiver



Locale : 02h15

● Moyenne sur la saison

● Moyenne locale

Horaires d'ensoleillement



Printemps



Eté



Automne



Hiver

Certificat de Luminosité et d'Ensoleillement



Réalisé pour :
HERMANNS
REAL ESTATE

Cuisine - 12 m²

2ème étage



Orientation Est

Luminosité naturelle

Par jour, supérieure à 200 lux

Printemps



Locale : 09h20

Eté



Locale : 11h15

Automne



Locale : 05h55

Hiver



Locale : 03h30

● Moyenne sur la saison

● Moyenne locale

Horaires de luminosité



Printemps



Eté



Automne



Hiver

Ensoleillement direct

Par jour, sous réserve de beau temps

Printemps



Locale : 04h20

Eté



Locale : 04h45

Automne



Locale : 03h10

Hiver



Locale : 02h15

● Moyenne sur la saison

● Moyenne locale

Horaires d'ensoleillement



Printemps



Eté



Automne



Hiver